

FORMATION CACES® R489

Chariot élévateur



CONTEXTE

Le décret n°2008-244 du 7 mars 2008 valide que : La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. L'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autres, sur un contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne devant travailler avec (des) chariot(s) élévateur(s), même occasionnellement.

DÉLAI D'ACCÈS

- Pour les personnes qui mobilise leur CPF, un délai minimum de 11 jours permet aux stagiaires de bénéficier d'un vrai délai de réflexion et facilite l'annulation.
- En fonction des disponibilités de stages/sur demande.

DISPENSATEURS DE LA FORMATION

Reconnu compétent ayant suivi une formation et validation de compétences.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs pour la théorie, étude de cas
- Pratique sur plusieurs types de chariots (thermique et/ou électrique).
- Conduite sur natures de sols différents à l'extérieur et à l'intérieur.

DISPENSATEURS DE LA FORMATION

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation de chariots élévateurs.

OBJECTIFS

- Être capable de maîtriser la conduite des chariots élévateurs.
- Connaître les règles d'une conduite en sécurité.
- Prendre connaissance des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer.
- Connaître sa machine pour mieux l'utiliser.
- Assurer l'entretien simple d'un chariot élévateur
- Obtenir le(s) CACES® des catégorie(s) concernée(s)

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Maîtrise de la langue française.
- Un test de 15 minutes sera réalisé avant chaque début de formation, afin d'évaluer le niveau du stagiaire.

DISPOSITIF DE SUIVI

- Feuille d'émargement par demi-journée.
- Attestation de stage.

DURÉE DE STAGE & LIEU

- Variable selon catégories visées Initiale : 2 à 5 jours & Recyclage 1 à 2 jours.
- Calendrier disponible sur www.egs-academy.com
- Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence.

MODE DE VALIDATION

- Le stagiaire reçoit une attestation de formation.
- Cette formation permet au participant d'obtenir la certification.
- Test réalisés par un organisme testeur certifié.

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Notions élémentaires de physique.
- Lecture de la plaque de charge.
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- Repérage des risques potentiels.
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance.
- Justification du port des EPI.
- Interprétation des pictogrammes et panneaux de circulation.
- Plan de circulation et consignes de sécurité.
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté :
- Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste.
- Principales anomalies concernant les éléments du chariot.

SAVOIR-FAIRE, PRATIQUE

- Circuler à vide et en charge.
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile.
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule.
- Manutentionner une charge longue ou complexe.
- Préparer une palette en hauteur.